

FORMATION COURTE

4 JOURS



# Intégrer les matériaux bio- et géo-sourcés dans un projet de rénovation thermique

## Vous souhaitez intégrer des matériaux bio- et géo-sourcés dans vos projets de rénovation ?

Sécuriser vos choix, valoriser votre expertise auprès de vos clients et proposer des réponses performantes, durables et à forte valeur ajoutée. Positionnez-vous comme un acteur incontournable de la rénovation responsable en mobilisant les bons matériaux, les bons partenaires et les ressources locales.

## Objectifs de la formation

- **Analyser la demande d'une maîtrise d'ouvrage** pour qualifier rapidement la faisabilité d'un projet de rénovation bio et géo-sourcée au regard des réglementations
- **Établir un diagnostic du bâti existant** en identifiant les qualités architecturales et les pathologies à prendre en compte pour une rénovation thermique intégrant des matériaux bio- et géo-sourcés
- **Expliquer et vulgariser les propriétés** techniques, économiques, environnementales et de confort des matériaux bio- et géo-sourcés auprès des clients
- **Choisir les matériaux adaptés au projet** (disponibilité, performance, coût) et prescrire des techniques constructives pertinentes (enduits, isolation fibres, terre crue)
- **Maîtriser le cadre réglementaire** en identifiant les obligations normatives et assurantielles
- **Mobiliser les acteurs de la filière** en sachant identifier les professionnels compétents (artisans, bureaux d'études, fournisseurs) et valoriser les ressources et savoir-faire locaux

## Public & pré-requis

**Public** · Architectes, ingénieurs, artisans, maître d'ouvrage, AMO, conseillers énergie, conducteurs de travaux, chefs de chantier, chargés d'affaires, chargés d'opération

**Pré-requis** · Avoir un diplôme/certification de niveau bac+2 dans le domaine du bâtiment ou présenter une expérience professionnelle d'au moins 5 années sur le secteur du bâtiment ou/ et de l'aménagement intérieur.

*Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter au préalable pour un aménagement de parcours.*

## Modalités pédagogiques & validation

- **Apports théoriques**
- **Ateliers pratiques**
- **Études de cas et retours d'expérience**

**Validation des acquis** · Validation par examen écrit en fin de formation : étude de cas

Le bloc est validé si la note minimale est de 19 points sur 38.

Si réussite de l'examen, validation de la certification inscrite au Répertoire Spécifique - Fiche RS7258



# Organisation

- € **Tarif** • 2 000 € net de taxe - Éligible CPF
- 🕒 **Durée** • 4 jours, soit 28 heures
- 📍 **Lieu** • Plateau technique Asder à l'AFPA, 81 avenue du grand arrietaz, 73000 Chambéry

Sessions de 7 à 14 apprenant-es

# Programme

## Jour 1

- Choix des matériaux bio- et géo-sourcés en fonction de leurs caractéristiques physiques, du type de paroi et des aspects économiques et environnementaux.
- Découverte sensorielle des matériaux bio- et géo-sourcés + manipulations thermiques.
- Mise en œuvre d'une isolation de paroi opaque en fibres bio-sourcée.
- Connaissance des différents acteurs des filières.

## Jour 2

- Analyser le projet de rénovation thermique, au moyen de l'observation des éléments de relevé du bâti (photos, rapports de diagnostic...).
- Diagnostic et analyse du bâti : identification et traitement des pathologies, prévention des problèmes d'humidité.
- Mise en œuvre d'enduits correcteurs thermiques.

# Intervenant

- Rémy Cognet** • formateur à l'Asder
- Laurent Giry** • formateur à l'Asder
- Vincent Trabaud** • AMACO
- Julien Cerri** • artisan à L'atelier du bois

## Jour 3

- Règlementation et règles professionnelles de la construction paille.
- Les caractéristiques du matériau paille, les différentes étapes d'une ligne de production.
- Mise en œuvre d'une isolation par l'extérieur en bottes de paille.

## Jour 4

- Contexte réglementaire : obligations, normes et aspects assurantiels.
- Les points de vigilance liés à l'utilisation des matériaux bio- et géo-sourcés (solidité, sécurité, incendie, sismique...).
- Acquérir des bons arguments pour convaincre le bureau de contrôle et les assureurs de l'intérêt d'intégrer les matériaux bio- et géo-sourcés dans un projet de rénovation.
- Évaluation écrite à partir d'une étude de cas.



Ce label est décerné par la Branche Architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP)



**École  
du bâtiment  
durable**  
Se former pour agir

Maison des Énergies  
73000 Chambéry

Certification portée en partenariat avec :



## Engagement

Charte pour améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap.

Tél. 04 79 85 88 50  
formation@asder.asso.fr

[www.asder.fr](http://www.asder.fr)